



Rhône-Alpes, Savoie
Montricher-Albanne
Plan de la Tana

Centre de loisirs *Les Balcons de Maurienne*

Références du dossier

Numéro de dossier : IA73003078
Date de l'enquête initiale : 2009
Date(s) de rédaction : 2012
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Stations de sports d'hiver
Degré d'étude : repéré

Désignation

Dénomination : centre de loisirs
Appellation : Les Balcons de Maurienne

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village
Références cadastrales : 2009. C03 853 partie, 938 à 940, 946

Historique

Le village de vacances *Les Balcons de Maurienne* est construit par l'association Léo-Lagrange, fondée le 6 novembre 1950 pour mettre en œuvre les projets imaginés par Léo Lagrange (1900-1940) lorsqu'il était ministre de la jeunesse dans le gouvernement de Front Populaire en 1936, projets qui peuvent se résumer par une de ses déclarations de l'époque : « étendre la culture et organiser les loisirs des jeunes, particulièrement par la création des clubs de loisirs ». *Les Balcons de Maurienne* est le troisième centre de vacances construit aux Karellis, placé à l'amont de la station et au contact des pistes de ski. Le projet et la réalisation sont conduits à partir de 1975 par l'Atelier d'Architecture en Montagne. Le permis de construire est délivré en décembre 1976. Le chantier se déroule sur deux saisons et le bâtiment est livré à Noël 1977. Le village de vacances a une capacité de 400 lits. Il est issu du partage d'un projet plus vaste d'une capacité de 700 lits environ se développant sous la forme de deux ailes de chambres encadrant une unité centrale, de parti pris architectural comparable au centre *Renouveau Porte Brune* réalisé deux ans auparavant. En l'absence d'un maître d'ouvrage capable de prendre en charge un centre d'une telle dimension, le projet est scindé en deux parties. La Fédération Léo-Lagrange bénéficie de l'aide du Comité d'entreprise de la RATP qui pendant plusieurs années réserve une centaine de lits à ses adhérents. Le bâtiment a conservé son caractère d'origine. Les sanitaires ont été recomposés et le mobilier des chambres a été renouvelé. En 1992, le village de vacances est agrandi en pignon sud d'une salle à manger supplémentaire et d'un ascenseur hors œuvre.

Période(s) principale(s) : 4e quart 20e siècle

Dates : 1977 (daté par source), 1992

Auteur(s) de l'oeuvre : Jean-Gustave Orth (architecte, attribution par source), Guy Rey-Millet (architecte, attribution par source), Atelier d'Architecture en Montagne (agence d'architecture, attribution par source)

Personne(s) liée(s) à l'histoire de l'oeuvre : Pierre Lainé (commanditaire)

Description

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : ardoise ; essentage de planches ; béton armé

Matériau(x) de couverture : tôle nervurée

Étage(s) ou vaisseau(x) : 5 étages de soubassement, rez-de-chaussée surélevé, 3 étages carrés

Type(s) de couverture : terrasse ; toit à longs pans inversés
Escaliers : escalier dans-oeuvre : escalier droit, en maçonnerie
Autres organes de circulations : ascenseur

Typologies et état de conservation

Typologies : immeuble perpendiculaire aux courbes de niveaux, coursive centrale

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété privée

Présentation

DESCRIPTION

Le bâtiment du village de vacances *Les Balcons de Maurienne* est une construction linéaire implantée perpendiculairement aux courbes de niveaux. Situé à l'extrémité nord-ouest de la station, en amont de la route de desserte, le bâtiment appartient à un ensemble constitué de deux immeubles implantés perpendiculairement aux courbes de niveau, mitoyens chacun avec un bâtiment central implanté parallèlement aux courbes de niveaux qui abrite les parties communes de chacun des deux villages de vacances. L'entrée principale est mitoyenne de l'entrée du village de vacances *Arc-en-Ciel* et s'effectue par le bâtiment sud et le central, côté sud-est. Une entrée secondaire se trouve à l'amont du bâtiment, de plain-pied avec la cour ouverte sur le domaine skiable qui borde le bâtiment au sud-est jusqu'à la façade amont du bâtiment central. L'immeuble *Les Balcons de Maurienne* est composé de trois corps de bâtiment de largeurs différentes et décalés en hauteur selon la déclivité du terrain. Cependant, l'ensemble présente une volumétrie compacte et linéaire soulignée par la couverture porte neige traitée d'un seul tenant. L'immeuble a été prolongé par un quatrième corps de bâtiment adossé au pignon aval. Il se compose d'une construction sur deux niveaux couverts par une toiture terrasse abritant une salle à manger supplémentaire et d'un ascenseur hors œuvre desservant la totalité des niveaux du village de vacances. Le corps de bâtiment aval de la construction principale comprend 7 travées de 2,75m entre murs de refend. Il constitue le socle du bâtiment, dont les deux niveaux sont accessibles uniquement par le bâtiment central du centre de vacances, via la cage d'escalier située à la jonction des deux bâtiments. Au niveau bas se trouvent un salon, des sanitaires et les circulations verticales. Au niveau haut, un coin feu, des bureaux, la buanderie et des locaux techniques : sanitaires, chauffe-eau et circulations verticales. Sur cette assise reposent les niveaux de chambres, disposés en gradins dans la pente : 11 travées pour le niveau 3 (19 chambres), 15 travées pour le niveau 4 (27 chambres), et 19 travées pour les quatre niveaux supérieurs (132 chambres). Les chambres sont distribuées par une coursive centrale d'une largeur moyenne de 1,90m, desservie par deux cages d'escalier réparties sur les étages et par un ascenseur placé à l'extrémité aval. Les chambres sont de deux types, les « simples » et les « polyvalentes ». Les chambres « simples » sont aménagées dans une travée et les chambres « polyvalentes » associent deux chambres aménagées chacune dans une travée et réunies par une porte ouverte dans le mur de refend. Chaque chambre a une profondeur de 5,5m et une largeur de 2,75m, soit une superficie de 15m². A l'origine les chambres simples sont équipées d'une salle d'eau avec wc intégrant la gaine technique, placée contre le mur de refend et le mur de la coursive. Cette disposition permet d'aménager les sanitaires de différentes façons avec des profondeurs variables selon que le wc est seul, la douche seule ou le lavabo seul ou les trois réunis. Les chambres doubles sont équipées d'une douche, l'autre d'un wc, chacune de ces pièces étant adossée à une gaine technique et laissant un recoin ouvert sur la chambre dans lequel est placé un lavabo. Les chambres « polyvalentes » disposent d'une entrée commune intégrée à l'une des deux chambres et donnant accès à chaque chambre. Cette disposition permet une utilisation commune ou séparée, chaque sanitaire ouvert sur ce hall étant partagé quelque soit la disposition. Les sanitaires ont tous été refaits, rendant autonome chaque chambre équipée d'une salle d'eau avec wc selon les principes de disposition des chambres simples, sans diminution de la superficie de la chambre elle-même. La toiture terrasse est recouverte d'un porte neige à deux versants inclinés au centre, avec acrotères biais recouvertes d'ardoises ciment, couronnant de manière distincte chaque partie et chaque décrochement du bâtiment. Les façades sont isolées thermiquement par l'extérieur et recouvertes d'un bardage à lames de bois à double inclinaison variable, assemblées en panneaux à double courbure inclinés et fragmentés et formant par ailleurs protection de l'isolation thermique. Dans le plan horizontal, les parois de bois suivent un évasement selon des longueurs variables équivalentes à une ou deux largeurs de travées. De même dans le plan vertical, l'inclinaison est variable sur la hauteur d'un étage en raison de l'accroche supérieure du bardage au droit du mur. Cette technique repose sur deux types de panneaux identiques mais aux inclinaisons opposées, alternant à chaque niveau.

Illustrations



Plan masse et de situation.
Extrait du plan cadastral
Dess. M. Chalabi_
IVR82_20127302638NUDA



Vue générale depuis le nord-est
Phot. Jean-François Lyon-Caen
IVR82_20127302500NUCA



Le pignon sud
Phot. Jean-François Lyon-Caen
IVR82_20127302501NUCA



Détail de l'angle sud-ouest
Phot. Jean-François Lyon-Caen
IVR82_20127302502NUCA



Détail de la structure de la façade
Phot. Jean-François Lyon-Caen
IVR82_20127302503NUCA



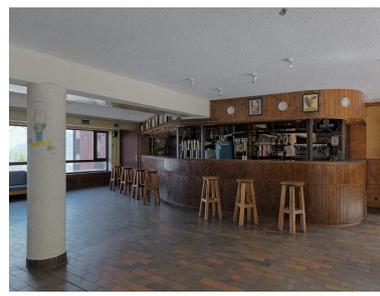
Le pignon nord et
l'ascenseur panoramique
Phot. Jean-François Lyon-Caen
IVR82_20127302504NUCA



Cheminée du coin détente
au rez-de-chaussée
Phot. Eric Dessert
IVR82_20107304470NUCA



Cheminée du coin détente
au rez-de-chaussée
Phot. Eric Dessert
IVR82_20107304471NUCA



Le bar Chez Léo, au 1er étage
Phot. Eric Dessert
IVR82_20107304473NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Présentation de l'aire d'étude les Karellis (IA73003052) Montricher-Albanne

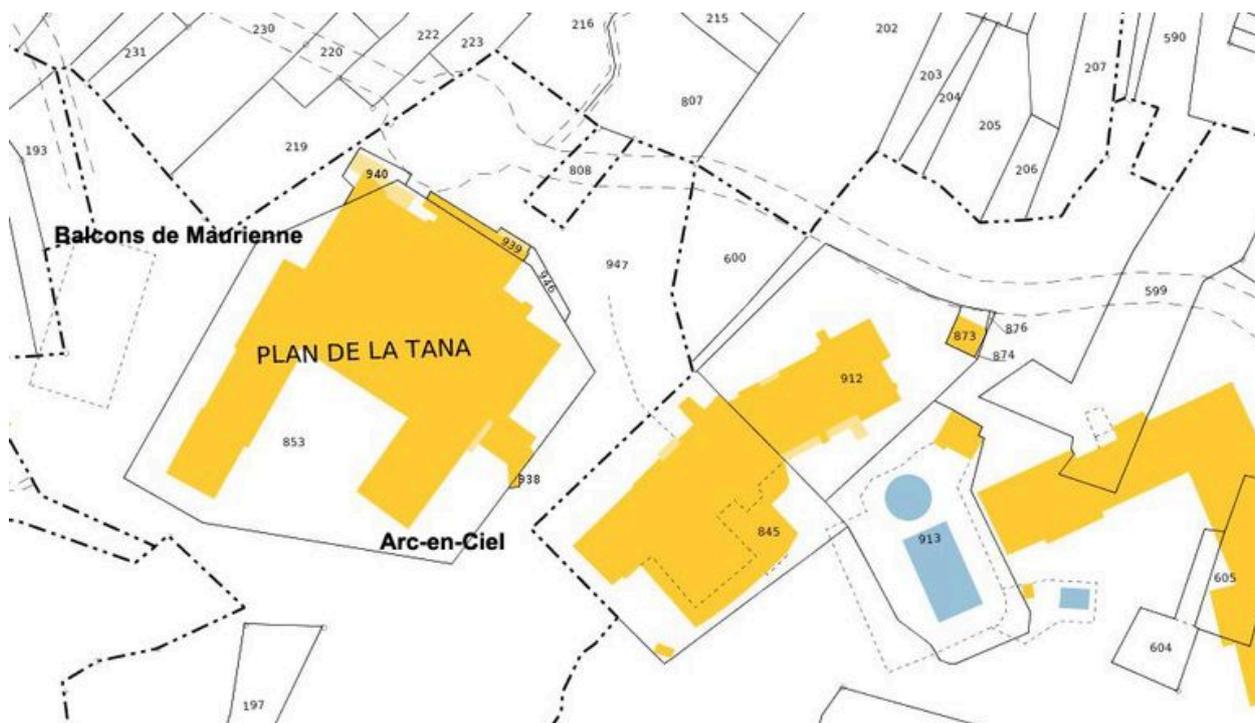
Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Centres de loisirs Balcons de Maurienne et Arc-en-Ciel : Villages de vacances Les Balcons de Maurienne et Arc-en-Ciel (IA73003079) Rhône-Alpes, Savoie, Montricher-Albanne, Plan de la Tana

Auteur(s) du dossier : Jean-François Lyon-Caen, Catherine Salomon-Pelen, Maryannick Chalabi

Copyright(s) : © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ecole d'architecture de Grenoble



Plan masse et de situation. Extrait du plan cadastral

IVR82_20127302638NUDA

Auteur de l'illustration : M. Chalabi

Technique de relevé : reprise de fond ;

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale depuis le nord-est

IVR82_20127302500NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le pignon sud

IVR82_20127302501NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail de l'angle sud-ouest

IVR82_20127302502NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail de la structure de la façade

IVR82_20127302503NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le pignon nord et l'ascenseur panoramique

IVR82_20127302504NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Cheminée du coin détente au rez-de-chaussée

IVR82_20107304470NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Cheminée du coin détente au rez-de-chaussée

IVR82_20107304471NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le bar Chez Léo, au 1er étage

IVR82_20107304473NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation